



Municipalité St-Alexis-de-Matapédia

Avis public

Est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia

Qu'à la séance ordinaire du conseil municipal du 8 février 2021, les membres du conseil ont adopté le règlement 352-2021 concernant la publicité des avis publics.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Donné à Saint-Alexis-de-Matapédia, ce 9^e jour de février deux-mille-vingt-un..

Lise Pitre, dir. gén. sec.-très.



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Lise Pitre, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 9^{ième} jour de février 2021 entre 11h00 et 12h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 février 2021

Lise Pitre
Directrice générale et secrétaire-trésorière